

MOT DU MAIRE

ÉDITION SPÉCIALE #10 SOINS DE SANTÉ EN ONTARIO

UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Au cours des derniers jours, une annonce de la première ministre du Québec, Mme Christine Fréchette, a laissé entendre que le corridor de soins avec l'Ontario était maintenant rétabli de façon permanente.

Cette annonce constitue une avancée importante. Certaines précisions demeurent toutefois nécessaires afin de bien comprendre la situation et le travail qui reste à accomplir.

UN FINANCEMENT MAINTENANT PÉRENNISÉ

La nouvelle confirmée par le gouvernement concerne la pérennisation du financement de 300 000 \$ destiné aux services de médecins spécialistes régionaux d'Ontario.

Cette somme avait d'abord été accordée temporairement par le gouvernement de M. Legault afin que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue n'ait pas à assumer cette dépense à même son budget de fonctionnement. Elle sera désormais accordée chaque année de façon permanente.

UNE RENCONTRE POUR CLARIFIER LA SITUATION

Le 16 juillet, j'ai rencontré Mme Geneviève Bélisle, cheffe de cabinet de la première ministre, ainsi que le sous-ministre de la Santé, M. Daniel Paré, afin de clarifier la portée de cette annonce et de faire le point sur la situation.

J'ai exprimé clairement que, malgré les mots employés lors de l'annonce, le corridor de soins n'est pas encore entièrement rétabli. L'accès à certains services demeure limité et des éléments importants doivent toujours être réglés.

Cette rencontre a toutefois été très constructive. Le cabinet de la première ministre et le sous-ministre de la Santé sont maintenant directement impliqués dans le dossier et l'objectif à atteindre est clair.

AUGMENTER ET PÉRENNISER LES SERVICES

Le travail porte maintenant sur l'augmentation et la pérennisation des services accessibles en Ontario.

Des sommes sont également rendues disponibles afin de couvrir les soins reçus dans les établissements tertiaires, ainsi que les services de radiologie offerts au Centre régional de North Bay. Le financement offert ne se limiterait donc plus uniquement aux services des médecins spécialistes de la région.

Des soins en établissement tertiaire signifie que pour les cas plus complexes ou lorsque la spécialisation n'est pas offerte dans la région de North Bay, votre médecin doit vous référer à un autre établissement comme Timmins ou Toronto par exemple.

Il reste maintenant à négocier et tenter de convenir des modalités avec le Centre régional de North Bay. La solution devra prendre la forme d'ententes administratives entre les établissements concernés.

LES OUTILS SONT MAINTENANT EN PLACE

Le gouvernement du Québec s'est enfin donné les outils financiers et administratifs nécessaires pour réussir.

Le financement est disponible, les principaux décideurs sont directement engagés et l'objectif est clairement établi. Il faut maintenant rendre ces solutions pleinement fonctionnelles afin qu'elles se traduisent par un accès réel, stable et durable aux soins pour notre population.

Nous avons franchi une étape importante, mais le travail n'est pas terminé. Notre objectif demeure le même : assurer à la population du sud du Témiscamingue un accès aux soins qui tient compte de notre réalité géographique et qui répond concrètement à ses besoins.

Demeurons à l'affût. Je continuerai de vous informer lorsque de nouveaux développements significatifs surviendront.

Merci de votre attention.

Le travail se poursuit avec rigueur et détermination.

Alain Gauthier
Maire de Témiscamingue

VILLE DE TÉMISCAMINGUE

Téléphone : 819 627-3273
Courriel : ville.temiscamingue@temiscamingue.net

**ENGLISH
VERSION**

20260717

